République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62 Nombre de délégués titulaires présents : 28 Nombre de délégués suppléants présents : 10

Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le 9 décembre, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires: GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, COURCOT Chantal, DENIZE Frédérick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, SCARANO Eric, VASSET Laurent, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, GASTINNE Jean-Baptiste, LEFEBVRE Patrick, MAURICE Jean-Louis, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROUSSELIN Jean-Louis, TETREL Marc-Antoine, VANDAELE Virginie, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants: AUBRY Pierre, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, NIANG-FOUQUET Oumou, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BROUT Cédric

• Italique : par visioconférence

ONT DONNE POUVOIR:

SAINT-MARTIN Florent à DEBONS Régis DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe AUBEY François à FEREMANS Sylvie TARGAT Dany à JAMET Danièle

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: GUEROULT Claire, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MOREL Christine, SAINT-MARTIN Florent, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VASSE Sylvain, AUBEY François, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, VERSAVEL Léa, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Délibération n°20221209 - 01 - Désignation d'un secrétaire de séance

En application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un membre pour remplir la fonction de secrétaire de séance au cours de la présente réunion et d'adopter la délibération suivante.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE DE

Désigner Monsieur Antonin GIMARD comme secrétaire de séance.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



²République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62 Nombre de délégués titulaires présents : 28 Nombre de délégués suppléants présents : 10 Nombre de pouvoirs : 4

L'an deux mil vingt-deux, le 9 décembre, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Nombre de votants: 42

Conseillers titulaires: GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, COURCOT Chantal, DENIZE Frédérick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, SCARANO Eric, VASSET Laurent, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, GASTINNE Jean-Baptiste, LEFEBVRE Patrick, MAURICE Jean-Louis, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROUSSELIN Jean-Louis, TETREL Marc-Antoine, VANDAELE Virginie, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants: AUBRY Pierre, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, NIANG-FOUQUET Oumou, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BROUT Cédric

• Italique : par visioconférence

ONT DONNE POUVOIR:

SAINT-MARTIN Florent à DEBONS Régis DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe AUBEY François à FEREMANS Sylvie TARGAT Dany à JAMET Danièle

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: GUEROULT Claire, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MOREL Christine, SAINT-MARTIN Florent, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VASSE Sylvain, AUBEY François, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, VERSAVEL Léa, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Délibération n°20221209 - 02 - Procès-verbal du 13 octobre 2022 - adoption

Il convient d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 13 octobre 2022 et de prendre la délibération ci-dessous.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 13 octobre 2022,

DECIDE

- D'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 13 octobre 2022.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62 Nombre de délégués titulaires présents : 28 Nombre de délégués suppléants présents : 10

Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le 9 décembre, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires: GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, COURCOT Chantal, DENIZE Frédérick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, SCARANO Eric, VASSET Laurent, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, GASTINNE Jean-Baptiste, LEFEBVRE Patrick, MAURICE Jean-Louis, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROUSSELIN Jean-Louis, TETREL Marc-Antoine, VANDAELE Virginie, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants: AUBRY Pierre, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, NIANG-FOUQUET Oumou, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BROUT Cédric

Italique : par visioconférence

ONT DONNE POUVOIR:

SAINT-MARTIN Florent à DEBONS Régis DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe AUBEY François à FEREMANS Sylvie TARGAT Dany à JAMET Danièle

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: GUEROULT Claire, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MOREL Christine, SAINT-MARTIN Florent, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VASSE Sylvain, AUBEY François, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, VERSAVEL Léa, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Délibération n°20221209 - 03 - Orientations budgétaires

LE CONSEIL METROPOLITAIN

Vu

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- le rapport d'orientation budgétaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE:

 Prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice budgétaire 2023 en appui du rapport d'orientation budgétaire.

<u>Deliberation adoptee a L'unanimite</u>
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62 Nombre de délégués titulaires présents : 28 Nombre de délégués suppléants présents : 10

Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le 9 décembre, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires: GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, COURCOT Chantal, DENIZE Frédérick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, SCARANO Eric, VASSET Laurent, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, GASTINNE Jean-Baptiste, LEFEBVRE Patrick, MAURICE Jean-Louis, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROUSSELIN Jean-Louis, TETREL Marc-Antoine, VANDAELE Virginie, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants: AUBRY Pierre, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, NIANG-FOUQUET Oumou, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BROUT Cédric

Italique : par visioconférence

ONT DONNE POUVOIR:

SAINT-MARTIN Florent à DEBONS Régis DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe AUBEY François à FEREMANS Sylvie TARGAT Dany à JAMET Danièle

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: GUEROULT Claire, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MOREL Christine, SAINT-MARTIN Florent, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VASSE Sylvain, AUBEY François, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, VERSAVEL Léa, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Délibération n°20221209 - 4 - Avenant convention de partenariat avec l'AURH

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'estuaire de la Seine (AURH),
- la délibération du conseil métropolitain n°20201218-24 approuvant la signature de la convention de partenariat avec l'AURH fixant la nature et l'étendue de la coopération entre le Pôle et l'AURH pour les années 2021-2023,

Considérant

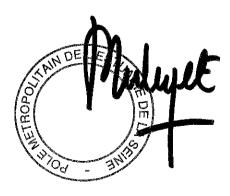
 le souhait pour le Pôle métropolitain de s'appuyer sur les connaissances et compétences de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'estuaire de la Seine (AURH) dont le champ d'actions englobe le territoire du Pôle métropolitain, afin de mettre en œuvre certaines actions contenues dans le programme pluriannuel du Pôle

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser le Président à signer l'avenant 2 à la convention de partenariat triennale 2021-2023 avec l'AURH fixant la nature et l'étendue de la coopération entre le Pôle et l'AURH pour l'année 2023, le montant de la participation financière fixée à 180 000 €, et les modalités de versement de celle-ci.
- que les crédits seront inscrits au budget 2023

<u>Deliberation adoptee a l'unanimite</u>
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62 Nombre de délégués titulaires présents : 28 Nombre de délégués suppléants présents : 10

Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le 9 décembre, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires: GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, COURCOT Chantal, DENIZE Frédérick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, SCARANO Eric, VASSET Laurent, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, GASTINNE Jean-Baptiste, LEFEBVRE Patrick, MAURICE Jean-Louls, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROUSSELIN Jean-Louls, TETREL Marc-Antoine, VANDAELE Virginie, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants: AUBRY Pierre, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, NIANG-FOUQUET Oumou, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BROUT Cédric

• Italique : par visioconférence

ONT DONNE POUVOIR:

SAINT-MARTIN Florent à DEBONS Régis DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe AUBEY François à FEREMANS Sylvie TARGAT Dany à JAMET Danièle

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: GUEROULT Claire, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyrlaque, MOREL Christine, SAINT-MARTIN Florent, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VASSE Sylvain, AUBEY François, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, VERSAVEL Léa, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

VU:

- le Code Général des Collectivités Territoriales.
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de l'association LM&Co,
- la stratégie de développement touristique du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Considérant :

- le projet d'évènement estuarien « Gambade! »,
- le montant de la subvention de 50 000 € que le Pôle métropolitain propose de verser à l'association
 LM&CO pour l'organisation de la seconde édition de l'évènement « Gambade! » au cours de l'année 2023,
- la nécessité d'établir avec l'association, une convention définissant l'objet, le montant, les conditions de versement et d'utilisation de la subvention.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE:

- approuver l'attribution, à l'association LM & Co, de la subvention de 50 000 € permettant de contribuer au déploiement du projet d'évènement « Gambade! » pour l'année 2023,
- approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et l'association LM & Co,
- autoriser le Président à signer ladite convention, qui sera annexée à la présente délibération,
- dire que les crédits seront inscrits au budget 2023.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62 Nombre de délégués titulaires présents : 28 Nombre de délégués suppléants présents : 10

Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le 9 décembre, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires: GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, COURCOT Chantal, DENIZE Frédérick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, SCARANO Eric, VASSET Laurent, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, GASTINNE Jean-Baptiste, LEFEBVRE Patrick, MAURICE Jean-Louis, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROUSSELIN Jean-Louis, TETREL Marc-Antoine, VANDAELE Virginie, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants: AUBRY Pierre, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, NIANG-FOUQUET Oumou, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BROUT Cédric

Italique : par visioconférence

ONT DONNE POUVOIR:

SAINT-MARTIN Florent à DEBONS Régis DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe AUBEY François à FEREMANS Sylvie TARGAT Dany à JAMET Danièle

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: GUEROULT Claire, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MOREL Christine, SAINT-MARTIN Florent, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VASSE Sylvain, AUBEY François, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, VERSAVEL Léa, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

VU:

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de la société DAVAI
- la stratégie de développement touristique du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Considérant :

- le projet d'évènement estuarien « Mad Jacques Evénement cyclable Estuaire 2023 »,
- le montant de financement à hauteur de 45 000 € HT que le Pôle métropolitain propose de verser à la société DAVAI pour l'organisation de l'évènement « Mad Jacques - Evénement cyclable Estuaire 2023 » au cours de l'année 2023,
- la nécessité d'établir avec la société, une convention définissant l'objet, le montant, les conditions de versement et d'utilisation du financement.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE:

- approuver l'attribution, à la société DAVAI d'un financement à hauteur de 45 000 € HT permettant de contribuer au déploiement du projet d'évènement « Mad Jacques – Evénement cyclable Estuaire 2023 » pour l'année 2023,
- approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et la société DAVAI,
- autoriser le Président à signer ladite convention, qui sera annexée à la présente délibération,
- dire que les crédits seront inscrits au budget 2023.

<u>DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE</u>
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62 Nombre de délégués titulaires présents : 28 Nombre de délégués suppléants présents : 10 Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de pouvoirs : 42

L'an deux mil vingt-deux, le 9 décembre, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires: GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, COURCOT Chantal, DENIZE Frédérick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, SCARANO Eric, VASSET Laurent, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, GASTINNE Jean-Baptiste, LEFEBVRE Patrick, MAURICE Jean-Louis, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROUSSELIN Jean-Louis, TETREL Marc-Antoine, VANDAELE Virginie, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants: AUBRY Pierre, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, NIANG-FOUQUET Oumou, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BROUT Cédric

Italique : par visioconférence

ONT DONNE POUVOIR:

SAINT-MARTIN Florent à DEBONS Régis DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe AUBEY François à FEREMANS Sylvie TARGAT Dany à JAMET Danièle

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: GUEROULT Claire, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MOREL Christine, SAINT-MARTIN Florent, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VASSE Sylvain, AUBEY François, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, VERSAVEL Léa, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

VU:

- le Code Général des Collectivités Territoriales.
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de la société Editions petit à petit
- la stratégie de développement touristique du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Considérant :

- le projet de création d'un DOCU-BD à l'échelle de l'estuaire de la Seine
- le montant de financement à hauteur de 37 900 € HT que le Pôle métropolitain versera à la société
 Edition petit à petit pour la création d'un Docu-BD à l'échelle de l'estuaire de la Seine pour l'année
 2023
- la nécessité d'établir avec la société, une convention définissant l'objet, le montant, les conditions de versement et d'utilisation du financement.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE:

- approuver l'attribution, à la société Editions petit à petit d'un financement à hauteur de 37 900 € HT permettant de contribuer au déploiement du projet de création d'un Docu-BD à l'échelle de l'estuaire de la Seine pour l'année 2023,
- approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et la société Editions petit à petit,
- autoriser le Président à signer ladite convention, qui sera annexée à la présente délibération,
- dire que les crédits seront inscrits au budget 2023.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62 Nombre de délégués titulaires présents : 28 Nombre de délégués suppléants présents : 10

Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le 9 décembre, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires: GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, COURCOT Chantal, DENIZE Frédérick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, SCARANO Eric, VASSET Laurent, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, GASTINNE Jean-Baptiste, LEFEBVRE Patrick, MAURICE Jean-Louis, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROUSSELIN Jean-Louis, TETREL Marc-Antoine, VANDAELE Virginie, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants: AUBRY Pierre, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, NIANG-FOUQUET Oumou, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BROUT Cédric

Italique : par visioconférence

ONT DONNE POUVOIR:

SAINT-MARTIN Florent à DEBONS Régis DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe AUBEY François à FEREMANS Sylvie TARGAT Dany à JAMET Danièle

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: GUEROULT Claire, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MOREL Christine, SAINT-MARTIN Florent, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VASSE Sylvain, AUBEY François, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, VERSAVEL Léa, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Délibération n°20221209 - 08 - Convention Pôle métropolitain / Gérontopôle Seine Estuaire Normandie

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU:

- le Code Général des Collectivités Territoriales.
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts du Gérontopôle Seine estuaire Normandie,
- la délibération du Conseil métropolitain n°20170710-32 approuvant l'adhésion du Pôle métropolitain au Gérontopôle Seine estuaire Normandie,

Considérant :

- le fonctionnement de l'association du Gérontopôle Seine estuaire Normandie,
- le montant de la subvention de 20 000 € que le Pôle métropolitain propose de verser à l'association du Gérontopôle Seine estuaire Normandie pour l'année 2023,
- la nécessité d'établir avec l'association, une convention définissant l'objet, le montant, les conditions de versement et d'utilisation de la subvention.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE:

- approuver l'attribution, à l'association du Gérontopôle Seine estuaire Normandie d'une subvention de 20 000 € permettant de contribuer au financement et au développement de son activité,
- approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et le Gérontopôle Seine estuaire Normandie,
- autoriser le Président à signer ladite convention, qui sera annexée à la présente délibération,
- dire que les crédits seront inscrits au budget 2023.

<u>DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE</u>
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



JEATIFIÉ EXÉCUTOIRE JUMPTER DU **2 6 DEC. 2022**

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62 Nombre de délégués titulaires présents : 28 Nombre de délégués suppléants présents : 10

Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le 9 décembre, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires: GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, COURCOT Chantal, DENIZE Frédérick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, SCARANO Eric, VASSET Laurent, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, GASTINNE Jean-Baptiste, LEFEBVRE Patrick, MAURICE Jean-Louis, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROUSSELIN Jean-Louis, TETREL Marc-Antoine, VANDAELE Virginie, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants: AUBRY Pierre, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, NIANG-FOUQUET Oumou, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BROUT Cédric

Italique : par visioconférence

ONT DONNE POUVOIR:

SAINT-MARTIN Florent à DEBONS Régis DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe AUBEY François à FEREMANS Sylvie TARGAT Dany à JAMET Danièle

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: GUEROULT Claire, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MOREL Christine, SAINT-MARTIN Florent, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VASSE Sylvain, AUBEY François, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, VERSAVEL Léa, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

Délibération n°20221209 - 09 - Modification Règlement intérieur du Pôle - adoption

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- l' Article 170 de la loi relative à la différenciation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

Après en avoir délibéré,

DECIDE:

- d'adopter la modification du règlement intérieur du Pôle métropolitain joint à la présente délibération.

<u>DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE</u>
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62 Nombre de délégués titulaires présents : 28 Nombre de délégués suppléants présents : 10 Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de pouvoirs : 42 Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le 9 décembre, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS:

Conseillers titulaires: GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, COURCOT Chantal, DENIZE Frédérick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, SCARANO Eric, VASSET Laurent, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, CHERRIERE Malika, DEBONS Régis, DOMAIN Christine, GASTINNE Jean-Baptiste, LEFEBVRE Patrick, MAURICE Jean-Louis, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROUSSELIN Jean-Louis, TETREL Marc-Antoine, VANDAELE Virginie, FEREMANS Sylvie, LEGOUVERNEUR Frédéric, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, PRESLES Gwendoline

Conseillers suppléants: AUBRY Pierre, BŒUF Augustin, DELAFOSSE Fabienne, GIMARD Antonin, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, NIANG-FOUQUET Oumou, FRAQUET Denis, FROMAGE Françoise, BROUT Cédric

• Italique : par visioconférence

ONT DONNE POUVOIR:

SAINT-MARTIN Florent à DEBONS Régis DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe AUBEY François à FEREMANS Sylvie TARGAT Dany à JAMET Danièle

ETAIENT ABSENTS:

Conseillers titulaires: GUEROULT Claire, CAROLO-LUTROT Virginie, CORITON Bastien, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, DE GAETANO Sylvie, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, NAVARRE Jean-Louis, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LECOQ Jean-Paul, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MOREL Christine, SAINT-MARTIN Florent, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VASSE Sylvain, AUBEY François, LECLERC Sébastien, PERINI Angélique, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, VERSAVEL Léa, MICHALOT Alain, SENINCK Régine.

VU,

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Considérant qu'il convient d'adopter la composition des membres du Bureau suivante :

- M. Edouard Philippe
- M. Philippe Augier
- Mme Virginie Carolo-Lutrot
- M. François Aubey
- M. Laurent Vasset
- M. Vincent Martin
- M. Joël Colson
- M. Serge Girard
- M. Jean-Baptiste Gastinne
- Mme. Chantal Courcot
- Mme. Clotilde Valter
- Mme. Clotilde Eudier
- M. Eric Scarano
- Mme. Christine Morel
- M. Jérôme Dubost
- M. Jean-Louis Rousselin

Après en avoir délibéré,

DECIDE:

- d'adopter, la composition du Bureau du Pôle Métropolitain de l'estuaire de la Seine.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE

